



www.pulversheim.fr

L'Echo de Pulversheim...

de nous à vous !

INFORMATIONS CITOYENNES

Avis aux bénévoles,



Nous avons le projet de mettre en place un **pédibus**. Il s'agit d'amener les enfants à l'école en marchant, à partir d'un trajet bien tracé : d'un point de ralliement pour aller à l'école, puis de l'école vers le point de dépose. Quatre trajets sont prévus : le matin, à midi, à 13h30 et le soir. Mais pour que ce projet soit réalisable, nous avons besoin de vous !
C'est une autre façon d'aller à l'école !

Une fois mis en place, le pédibus permettrait :

- **Un gain de temps et d'énergie** pour les parents
- **Davantage de sécurité** : permet l'apprentissage de règles de circulation, les enfants sont initiés aux bons réflexes à avoir en tant que piétons (respecter le sens de la circulation, apprendre à traverser la route, connaître le code de la route...) et répond aux problèmes d'insécurité aux abords des écoles en réduisant le trafic automobile et le stationnement anarchique.
- **De réduire notre empreinte écologique** car, en allant à pied à l'école plutôt qu'en voiture, nous participons à la diminution de la pollution atmosphérique et aux embouteillages devant les écoles. De plus nous apprenons à nos enfants à devenir des éco-citoyens responsables en favorisant le réflexe d'écomobilité (faire les petits trajets à pieds).
- **Une démarche solidaire** : en favorisant les liens sociaux car les parents, les grands parents, les amis... se rendent mutuellement service et les enfants font le chemin ensemble, entre copains.
- **De pratiquer une activité physique**, favorable pour la santé et le bien-être des enfants : Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, il faut pratiquer ½ heure d'activité physique par jour pour dynamiser les enfants et éviter l'obésité.



Les pédibus contribuent à faire évoluer les mentalités vis-à-vis des déplacements de proximité. A terme, ce sont les comportements de chacun qui évoluent, en particulier ceux des enfants, éco-citoyens de demain, qui prennent dès aujourd'hui, de bonnes habitudes de déplacement. Ils sont d'ailleurs très souvent demandeurs, encourageons-les !



Nous faisons un appel à toutes les bonnes volontés, parents mais aussi papis, mamies et jeunes retraités, qui pourraient accompagner les enfants pour l'un ou l'autre trajet proposé. Vous pouvez contacter la mairie pour vous inscrire au « 03.89.83.69.00 » ou sur le site « accueil@pulversheim.fr ».

Merci à vous !

Evènement climatique exceptionnel

L'entretien de nos voies dans le cadre de la dernière opération de déneigement a été source de questionnements de certains de nos concitoyens. Les chutes étaient importantes comme vous l'avez tous constaté : Il faut remonter à 2006 pour retrouver un tel évènement climatique hivernal.

Pour que tout soit plus clair, voici comment s'organisent les services d'entretien des voiries dans pareil cas : Tout d'abord, il faut préciser que le déneigement de la commune est du ressort de tous. Chaque habitant est responsable du bon entretien du trottoir devant chez lui. Un arrêté municipal avait été pris en 2016 sous le numéro : **ARRETE DE CIRCULATION C06/2016** consultable en mairie.

Un plan de viabilité hivernale définit les modalités et l'ordre de priorité de déneigement pour chaque collectivité. Le principe est de rendre accessible en premier lieu les grands axes de circulation ainsi que les sites les plus essentiels. Pour qu'un salage soit efficace, il faut qu'une circulation minimale de véhicule se fasse, ce qui n'est pas le cas dans de très petites rues.

Le déneigement est effectué par **niveaux** de priorités :

Niveau 1 : *Les grands axes prioritaires et liaisons entre quartiers, routes départementales, zones industrielles et artisanales ainsi que l'accès routier aux parking écoles, accès aux bâtiments publics.*

Niveau 2 : *Les rues à l'intérieur des quartiers*

Niveau 3 : *Les parkings publics et voies tertiaires (sauf impasses)*

De plus, si l'évènement est très important, nous traitons plusieurs fois le niveau 1 et 2 avant de faire le niveau 3. Les interventions sont faites sur le domaine public, de ce fait les rues et accès privés, (Exemple : Carré du Nonnenbruch) ainsi que les voiries non reprises dans le domaine public (Exemple : Lotissement des Rosen, rue du Château) ne peuvent pas être pris en compte par nos services.

Par ailleurs, il faut plus de 3 mètres de large pour qu'un camion de déneigement équipé de sa lame puisse évoluer en toute sécurité. En fonction des rues, le stationnement des véhicules au bord des trottoirs rend difficile le passage des véhicules de déneigement et peut différer ou rendre impossible celui-ci.

Des astreintes hivernales ont été réactivées en novembre 2020 par la nouvelle municipalité, permettant l'intervention des services lorsque la situation météorologique le nécessite, soit de façon préventive soit de façon curative.

Neuf agents en poste sont intervenus durant l'évènement. Le réseau traité est de 17 km de routes, sans compter les trottoirs donnant accès aux services publics. Les deux véhicules de la commune sont intervenus en continu du jeudi 14 janvier à 9h00 au dimanche 18 janvier 2021 à 00h30. Nous avons scindé le personnel en trois équipes pour pouvoir garantir une continuité d'actions. Un agent est également intervenu pour donner suite à un problème mécanique sur le plus vieux des deux engins. (UX100 de 1993)

L'ensemble des équipes a travaillé avec les moyens disponibles. La mairie dispose d'un véhicule poids lourd de 15 tonnes équipé d'une lame, d'une saleuse et d'une saumureuse de 1000 litres, ainsi qu'un véhicule léger très ancien permettant le déneigement de voiries plus étroites, malheureusement les 4 roues motrices sont défectueuses.

Inscriptions à l'école primaire

Si en septembre 2021, votre enfant entre à l'école primaire ou maternelle, il faudra penser à vous munir d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination et de votre livret de famille, et l'inscrire au jours et heures suivants :

Ecole maternelle :

- ✓ Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle
- ✓ Le vendredi 12 février de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
- ✓ Le vendredi 19 février de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Si vous ne pouvez être présent à ces horaires, merci de prendre rendez-vous par téléphone au 03 89 48 15 45.

Dans l'éventualité où la crise sanitaire ne permettrait pas l'inscription, merci de faire parvenir à la directrice, madame Julie AUBRY votre adresse mail à cette adresse : ce.0680727w@ac-strasbourg.fr afin de trouver une solution.

Ecole élémentaire :

Pour respecter les mesures sanitaires, les inscriptions en CP des élèves venant de l'école maternelle de Pulversheim se feront sur **rendez-vous**. Merci de bien vouloir venir compléter le planning qui est affiché à l'entrée de l'école maternelle avant le **9 février**.

- ✓ Les inscriptions auront lieu dans le bureau de la directrice de l'école primaire.
- ✓ Si vous ne pouvez être présents aux horaires et jours proposés sur le planning, soit le vendredi 12 février de 8h à 12h00 et de 13h30 à 16h et le samedi 13 février de 9h à 12h00, merci de prendre rendez-vous par téléphone au 03 89 83 69 07 ou par email : ecole.pulversheim@wanadoo.fr

Vœux du Maire en ligne

Le Maire de notre village a souhaité innover en vous adressant les vœux pour la nouvelle année dans une vidéo mise en ligne sur notre nouveau site : pulversheim.fr - **N'hésitez pas à la visionner !**

Retrouvez le résultat du prélèvement effectué par l'ARS sur la qualité de l'eau à PULVERSHEIM

- ✓ **Date du prélèvement** : Le 26 novembre 2020
- ✓ **Conclusions sanitaires** : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

PLV n° 06800150493			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	-1,4	°C				
Température de l'eau	14,4	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,8	unité pH			6,5	9,0

PLV n° 06800150493			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	Qualitatif				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,0
Odeur (qualitatif)	0	Qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0	Qualitatif				
Turbidité néphélométrique NFU	0,23	NFU				2,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	377	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	0,010	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	21	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0	

Collecte en porte à porte des déchets ménagers

Calendrier 2021

PULVERSHEIM

Ordures ménagères



Ramassage :
1 fois par semaine*

Vendredi après-midi

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

Déchets végétaux (maison individuelle avec jardin)



Ramassage :
1 fois par semaine

Vendredi matin

(Uniquement du 2 avril au 29 octobre 2021)

Déchets recyclables

- Tous les papiers, emballages et briques en carton
- Tous les emballages en plastique
- Tous les emballages en métal

Consignes de tri détaillées au verso



Ramassage :
1 fois tous les 15 jours*

(Semaine paire)

Lundi après-midi

! L'année 2020 avait 53 semaines. Afin d'assurer la continuité de la collecte toutes les 2 semaines, à partir du 2 janvier 2021, les semaines paires et impaires seront inversées.

Les sacs de collecte sélective sont disponibles en mairie uniquement pour les habitations non dotées en bac jaune.

* Certaines adresses ont des fréquences de collecte différentes, selon des règles définies par le service de ramassage.

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, sauf :
- le vendredi 1^{er} janvier 2021, rattrapé le samedi 2 janvier 2021

La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.

Sivom
RÉGION MULHOUISIENNE

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

CIITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

N°Vert 0 800 318 122

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES
OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT
À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

BIBLIOTHEQUE

L'exposition et toutes les animations prévues au mois de février sont annulées à la bibliothèque en raison de la situation sanitaire. Un report est envisagé ultérieurement si les circonstances le permettent au moment venu.

Bibliothèque ouverte :

La bibliothèque est toujours ouverte sous certaines conditions :

Maximum 4 personnes en même temps. 15 minutes pour choisir ses livres et ne pas bloquer les prochains lecteurs. Respect de la distanciation et des gestes barrières. Impossibilité de lire sur place. Désinfection des mains à l'entrée. Port du masque obligatoire à partir de 10 ans.

Les lecteurs préférant la formule du Biblio-drive peuvent continuer à commander une sélection de livres et à la chercher aux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- *Mardi de 14h à 17h – mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h*
- ***Vendredi de 14h30 à 17h30 en raison du couvre-feu***
- *Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h.*

N'hésitez pas à appeler pour tout renseignement complémentaire au 03 89 83 69 06

La bibliothèque a un nouveau courriel que vous pouvez noter pour tout contact :

- [**bibliotheque@pulversheim.fr**](mailto:bibliotheque@pulversheim.fr)

La citation de Litou :

Découvrir ou redécouvrir : Jean Jacques ROUSSEAU (1712-1778), écrivain et philosophe suisse, du siècle des Lumières, un des collaborateurs de l'Encyclopédie.

On a dit de son œuvre qu'elle a ouvert la voie à une nouvelle forme de réflexion, peut-être la toute première de l'ère moderne.

« La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse est le temps de la pratiquer. »

Extrait des *Rêveries du promeneur solitaire*.



Bibliothèque ouverte

La **Bibliothèque municipale de Pulversheim** est ouverte au public aux horaires habituels : mardi 14h-17h mercredi 10h-12h et 14h-17h vendredi 15h-18h samedi 9h30-12h et 13h30-15h



Vous pouvez venir choisir et emprunter sur place.

Pour votre sécurité, l'accès aux locaux se fera sous quelques conditions :



Venir masqué : le port du masque est indispensable pour les adultes et les enfants de plus de 10 ans. (masque non fourni)



Désinfecter les mains au gel hydroalcoolique obligatoirement. (gel à votre disposition)

Limiter votre visite à 15 minutes : le temps de faire votre choix sans bloquer les lecteurs suivants.

4 personnes au maximum en même temps dans les locaux.



Vous pourrez emprunter **15 documents par adhérent**.



VOUS AVEZ LA PAROLE



Elle se relax'

Votre institut vous accueille dans son tout nouveau décor « très cosy »

Elle se relax (Claire) vous propose un moment de bien-être et de beauté de la tête aux pieds.

Vous avez la parole :

« Vous trouverez chez moi un univers romantique, des produits de beauté plus rares, bio et Français, rien que pour vous. Mes soins sont modulables pour la beauté et l'humeur du moment.

Ma volonté est tout simplement de vous offrir une parenthèse de douceur ».

Claire vous accueille au 4 Allée Vert Bois

Téléphone : 03 68 47 74 32

- ✓ Mardi, Mercredi et Vendredi : de 9h00 à 19h00
- ✓ Samedi de 8h30 à 13h30

SERVICE – ANIMATION – LOISIRS – PERSONNES AGEES

Informations aux Seniors

Pour cause de pandémie COVID aucune sortie n'est programmée au mois de février. Nous reprendrons nos marches si la situation sanitaire le permet. Les après-midi « **Jeux** » sont toujours reportés.

Pour toutes autres demandes (courses, pharmacie, etc.) Vous pouvez nous contacter en journée ou laisser un message au **07 50 54 90 41** à Mme Marie-Claire FOEHRENBACHER.



Pass'Temps Senior

La m2A informe que les **Cartes Pass'Temps Senior** seront livrées en mairie entre le 18 et le 27 janvier 21. Les cartes « **Pass'Temps Seniors** facilitent l'accès aux activités culturelles et de loisirs des personnes de 65 ans et plus.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie au : 03 89 83 69 00

CRISE SANITAIRE COVID-19

Commémorations du 3 février

Le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19 n'autorisant pas le rassemblement de personnes, nous ne pouvons pas organiser la cérémonie commémorative du 3 février jour de la libération de notre village.

Toutefois, nous réfléchissons à une autre alternative qui consisterait à adapter la commémoration à la situation liée à la pandémie, sans public puisque non autorisé à ce jour.

Conseil Municipal

Nous vous informons que le prochain conseil municipal se déroulera le 11 février 2021. Au regard du contexte sanitaire à ce jour, le public ne sera pas autorisé à y assister. Merci de votre compréhension.

GROUPE D'OPPOSITION « PULVERSHEIM DEMAIN »

Chères Pulversheimaises et Chers Pulversheimois,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous faire part des nominations par arrêté préfectoral, de Mme Annette KEMPF et de M. Alfred KALUZINSKI comme **Adjoints au Maire Honoraires** et de M. Jean-Claude EICHER comme **Maire Honoraire** de la Commune de Pulversheim.

Ces arrêtés ont été pris le 13 novembre 2020 par M. Louis LAUGIER, Préfet du Haut-Rhin, en reconnaissance de leur investissement comme élus de la Commune.

Alfred KALUZINSKI est entré au conseil municipal en 1977. Il a siégé en tant que conseiller municipal de 1977 à 1995 puis en tant qu'Adjoint au Maire de 2001 à 2020.

Annette KEMPF est entrée au conseil municipal en 1995. Elle a été conseillère municipale de 1995 à 2014 puis Adjointe au Maire de 2014 à 2020 en charge des affaires sociales.

Jean-Claude EICHER est entré au conseil municipal en 2001. Il a été Adjoint au Maire de 2001 à 2008 puis Maire de 2008 à 2020. Durant sa période de Maire il a également été Conseiller Communautaire Délégué puis Vice-Président de m2A. Il est aussi le remplaçant de Pierre VOGT en tant que Conseiller Départemental, Conseiller Européen d'Alsace à ce jour.

Ces trois personnes sont toujours conseillers municipaux et continuent de suivre avec attention l'évolution de la Commune afin que Pulversheim reste toujours un village attractif où il fait bon vivre !

Pour la liste « **Pulversheim ... Demain, un village attractif où il fait bon vivre** »

Jean-Claude **EICHER** – Annette **KEMPF** – Alfred **KALUZINSKI** – Viviane **SCHUELLER** – Philippe **BREDEN**